

Suite à notre lettre adressée à Monsieur le Ministre Carlo Di Antonio le 12 juin dernier, nous avons le plaisir de vous partager (voir ci-contre) la réponse reçue cette semaine. Nous <u>espérons</u> avoir prochainement, comme le promet Mr Di Antonio, le <u>rapport complet</u> sur les points que nous avons soulevés.

Nous avons également la satisfaction de constater que les services communaux ont affiché une information aux habitants les invitant à prendre connaissance d'un permis d'urbanisme pour la <u>réalisation</u> d'une ZONE D' IMMERSION TEMPORAIRE en amont des étangs de Coeurcq.

Le conseil communal du 21-06-2012 avait marqué son accord sur l'acquisition du terrain concerné.

Et voici que le conseil communal du 9 août charge le Collège Communal de passer un marché d'appel d'offre ayant pour objet la création d'une autre ZONE D'IMMERSION TEMPORAIRE en amont du Vraimont.

<u>Voici des nouvelles réjouissantes</u> que nous saluons comme il se doit. Bien sûr, les concrétisations sont attendues le plus vite possible. Et nous resterons attentifs et insistants.

Nous continuons à revendiquer tous les points énumérés dans notre courrier du 12 juin 2012 adressé au Ministre Carlo Di Antonio (copie que vous trouverez facilement sur le site de SOS-INONDATIONS-TUBIZE sous la rubrique 'Courriers.'). En effet, les habitants concernés sont anxieux et appréhendent ce qui pourrait de nouveau se produire!

C'est pour cette raison que nous vous demandons d'encore placer à vos fenêtres le sigle pour maintenir la pression absolument nécessaire en cette période électorale.

Vous pouvez <u>nous soutenir</u> en alimentant le compte 0688 9388 6248 d' SOS-INONDATIONS-TUBIZE. Bd Deryck-26/4. (La cotisation annuelle est de 5 €.)



Le Ministre wallon
Carlo DI ANTONIO

Travaux publics, Agriculture, Ruralité, Nature, Forêt et Patrimoine Monsieur Guy JADIN SOS INONDATIONS TUBIZE Co-Président Boulevard Deryck, 26/4

1480 Tubize



Nos Réf.: TRAV/252943 (à rappeler)

Personne de contact : Thibaut MOUZELARD (081/710.316)

E-mail: thibaut.mouzelard@gov.wallonie.be

<u>Concerne</u> :	Inondations à	Tubize

Cher Monsieur JADIN,

Votre courrier relatif à des propositions de prévention contre les inondations m'est bien parvenu.

La lutte contre les inondations est une priorité que je partage pleinement avec la Commune de Tubize. A ce titre, une collaboration très fructueuse se poursuit avec les autorités communales, le Contrat de Rivière Senne, et les régions voisines, dans le but d'améliorer, en période de crue, tant les conditions d'écoulement des eaux, que les modalités d'une parfaite collaboration entre les acteurs précités.

Un rapport complet sur les points que vous avez soulevés a été sollicité auprès des services compétents, et vous sera transmis prochainement.

Vous souhaitant bonne réception de la présente, je vous prie de croire, cher Monsieur JADIN, à l'assurance de mes sentiments très distingués.

Carlo DI ANTONIO